

Mémoire de L'institut national de l'image et du son

**Consultations prébudgétaires du Québec
Budget 2026-2027**

Ministère des Finances du Québec

9 février 2026



TABLE DES MATIÈRES

SOMMAIRE EXÉCUTIF	3
PRÉSENTATION DE L'INIS	4
OFFRE DE FORMATION	5
STATISTIQUES ET RÉSULTATS SOMMAIRES	6
PRÉCARITÉ DE LA STRUCTURE DE FINANCEMENT	7
DÉSÉQUILIBRE STRUCTUREL DE L'INVESTISSEMENT EN FORMATION	11
DEMANDES BUDGÉTAIRES	13
ANNEXES	
1. Liste des membres en date du 30 juin 2025	14
2. Composition du conseil d'administration	15

SOMMAIRE EXÉCUTIF

Ce mémoire, déposé par L'institut national de l'image et du son (L'inis) dans le cadre des consultations prébudgétaires 2026-2027, souligne l'urgence de corriger un **déséquilibre structurel dans le financement** de la formation professionnelle audiovisuelle au Québec.

À titre d'exemple, alors que l'industrie audiovisuelle est un secteur à « forte densité de capital humain » où la main-d'œuvre génère **56 % de la valeur de production**, l'investissement en formation y est sept fois moindre que dans le secteur de la construction. Actuellement, l'audiovisuel ne consacre que **0,31 % de sa masse salariale** à des activités de formation professionnelle structurées, contre 2,15 % pour le domaine de la construction.

Compte tenu des transformations économiques, humaines et technologiques en cours dans le domaine de l'audiovisuel, les travailleurs et travailleuses de même que les entrepreneurs du secteur ont besoin d'avoir accès à des formations de pointe.

À titre d'école supérieure d'art et de mutuelle de formation, L'inis peut jouer un rôle déterminant à ce chapitre.

Toutefois, L'inis fait face à une précarité croissante due :

- au **gel de sa subvention principale** (PAFOFA) depuis 2013-2014;
- à la **disparition de financements privés majeurs** provenant d'entreprises étrangères;
- à l'**instabilité des revenus** liés à la collecte du 1 %.

Pour assurer la compétitivité du talent québécois face aux transformations technologiques comme l'IA, L'inis demande au gouvernement du Québec de soutenir adéquatement la formation professionnelle et le développement des compétences dans le secteur de l'audiovisuel en :

- **Augmentant l'enveloppe du PAFOFA**, de 11 M\$ à 28 M\$, tel que le recommande l'Association des écoles supérieures d'art du Québec (ADÉSAQ) dans le mémoire déposé dans le cadre des présentes consultations prébudgétaires;
- **Augmentant la subvention versée à L'inis** dans le cadre du PAFOFA DE 2,2 M\$ à 3,3 M\$ annuellement afin de lui permettre de réaliser pleinement sa mission;
- **Adoptant des mesures d'indexation triennale** favorisant le maintien et le développement de l'expertise;
- **Mettant en place des mécanismes fiscaux** garantissant une participation de toutes les entreprises concernées au financement de la formation continue, tel que le recommande le GTAAQ;
- **Augmentant les budgets de la SODEC et de Télé-Québec**, tel que le recommande le GTAAQ.

PRÉSENTATION DE L'INIS

L'institut national de l'image et du son est un **organisme à but non lucratif** créé en 1990 à l'initiative du cinéaste Fernand Dansereau et d'une soixantaine de professionnels du milieu de l'audiovisuel. L'inis a débuté ses activités en 1996 grâce au soutien combiné des gouvernements fédéral et provincial.

L'inis est une **école supérieure d'art** reconnue par le ministère de la Culture et des Communications et, depuis 2016, une **mutuelle de formation du secteur de l'audiovisuel** reconnue par le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, via la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT).

À ce titre, L'inis joue un rôle de **premier plan au sein de l'écosystème** de la production audiovisuelle et numérique au Québec et au Canada francophone.

L'inis **forme et accompagne les professionnel·les émergent·es et en exercice** en leur proposant un espace inspirant permettant le développement et le perfectionnement de leurs compétences.

L'inis regroupe **une soixantaine de membres** (Annexe 1) - individus, entreprises, associations professionnelles, coopératives et syndicats - tous impliqués étroitement dans l'industrie et représentant collectivement plus de 25 000 travailleurs et travailleuses de l'audiovisuel.

Son **conseil d'administration est composé de représentant·es du milieu** (Annexe 2).

Mission

Fondé à l'initiative de l'industrie audiovisuelle, L'inis a pour mission de former et d'accompagner les créatrices et créateurs émergents et les professionnel·les en exercice. L'inis leur offre un parcours pédagogique pratique et rigoureux, conçu pour développer leurs compétences au sein d'un espace stimulant et inclusif.

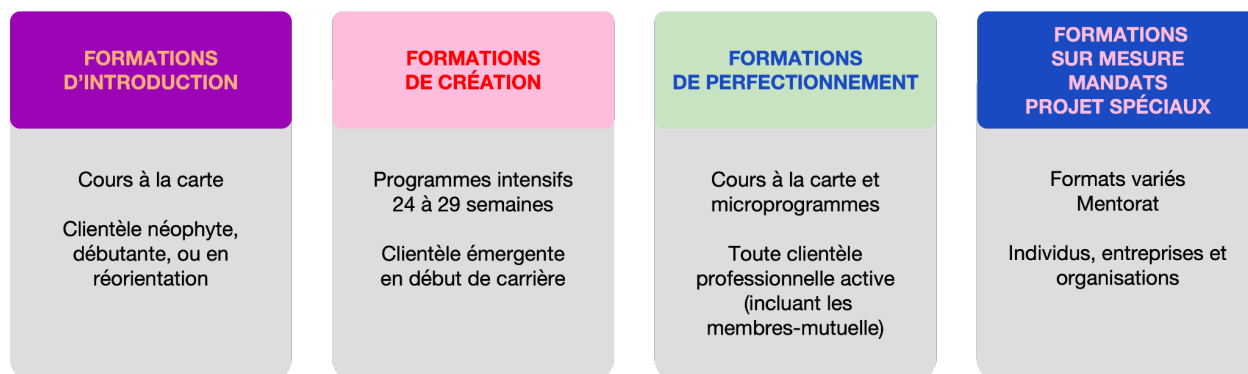
En connexion directe avec les besoins du milieu, L'inis propose des programmes ciblés qui répondent aux exigences et aux transformations de l'industrie audiovisuelle du Québec et du Canada francophone. L'inis est le catalyseur au service des talents qui conçoivent, réalisent et produisent les histoires d'aujourd'hui et de demain.

Vision

L'inis demeurera une institution de référence en matière de formation professionnelle dans le secteur de l'audiovisuel, reconnu pour sa pédagogie rigoureuse et son accompagnement d'exception. Au Québec comme dans la francophonie canadienne, L'inis continuera d'outiller les créateur·rices et les professionnel·les dans le cadre de formations adaptées aux réalités et aux besoins d'une industrie en constante évolution.

OFFRE DE FORMATION

Depuis l'accueil de ses premiers étudiant·es en 1996, L'inis a développé une expertise pédagogique exceptionnelle dans le domaine de la formation en audiovisuel. Une expertise construite grâce à la contribution de centaines de professionnel·les venu·es partager leurs connaissances et leur expérience dans un cadre s'appuyant sur la réalisation d'**exercices pratiques** et la **compréhension des réalités du milieu professionnel**. Une expertise qui profite également d'une actualisation constante grâce aux études, aux consultations et aux activités de recherche et de veille menées par l'équipe de L'inis.



C'est cette capacité de s'adapter au marché qui a permis à L'inis de construire un parcours cohérent pour ceux et celles qui veulent développer leurs compétences et leurs talents dans le domaine de l'audiovisuel, quelle que soit l'étape de leur carrière :

- **Formations d'introduction** pour se familiariser avec certains sujets (écosystème de l'industrie, intelligence artificielle, scénarisation documentaire, etc.);
- **Formations de création** consacrées à la scénarisation, à la réalisation et à la production (programmes de six mois à temps plein dans le cadre duquel on aborde différents genres, formats et contenus, incluant le contenu jeunesse);
- **Formations de perfectionnement** : cours à la carte et microprogrammes traitant de sujets variés comme la création, la gestion, le financement, les compétences techniques, etc.;
- **Formations sur mesure** ou mandats particuliers offerts à des individus ou à des entreprises pour de l'accompagnement personnalisé.

Après 30 ans, plusieurs milliers de personnes ont bénéficié d'une formation de L'inis.

Complément des écoles de cinéma universitaires et collégiales, les formations de L'inis sont personnalisées, fortement axées sur le mentorat, les exercices pratiques et le réseautage. Elles sont de véritables accélérateurs de carrière qui favorisent l'employabilité des personnes qui y participent.

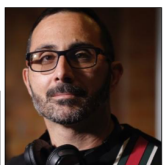
STATISTIQUES ET RÉSULTATS SOMMAIRES

L'inis accueille en moyenne près de **900 participant·es** à ses formations chaque année. Cela représente quelque 4300 heures de formation au total. Le **taux d'occupation** des cours à la carte et des formations mutualisées est de **95 %**, et le taux d'**appréciation** moyen attribué par les participants est de **9 sur 10**.

	2018 2019	2019 2020	2020 2021	2021 2022	2022 2023	2023 2024	2024 2025
Formations de création - Diplômé·es	28	34	16	22	24	16	17
Cours à la carte	349	244	189	168	101	222	270
Formations mutualisées	472	384	416	337	348	314	288
Formations sur mesure/Mandats	240	192	399	240	477	144	270
TOTAL	1089	854	1020	767	950	696	845

À ce jour, L'inis compte plus de **900 diplômé·es** issues de ses programmes de formation à temps plein. Plus de **80 % d'entre eux travaillent** dans un domaine qui est en lien direct avec leur formation, souvent à des postes clés.

À titre d'exemples, mentionnons :

 Renaud Chassé Programme Télévision 2005 Président, Création et production, Contenus francophones, Sphère Média	 Anaïs Barbeau-Lavalette Programme long 2000 Scénariste et réalisatrice <i>Le ring, Inch'Allah, Chien blanc</i>	 Maryse Latendresse Programme Écriture 2012-2013 Auteur et scénariste <i>Les hommes de ma mère</i>
 Antonello Cozzolino Programme Cinéma 2002 Vice-président, Producteur fiction, Attraction Média	 Yan Lanouette Turgeon Programme Cinéma 2003 Réalisateur <i>Les pays d'en haut, IXE-13, Mlle Bottine</i>	 André Gulluni Programmes Médias interactifs et Cinéma 2003 Scénariste <i>Portrait-robot, Mr Big</i>
 Jeanne-Marie Poulain Programme Cinéma 2007 et 2013 Présidente et productrice Art et Essai	 Ariane Louis-Seize Programme Cinéma 2013 Scénariste et réalisatrice <i>Vampire humaniste cherche suicidaire consentant</i>	 Christine Doyon Programme Cinéma 2012 Scénariste <i>Vampire humaniste cherche suicidaire consentant</i>

PRÉCARITÉ DE LA STRUCTURE DE FINANCEMENT

Le **budget annuel moyen** de L'inis est de l'ordre de **4,5 M\$**. Au cours des dernières années, l'inflation et l'explosion des coûts dans le domaine de la production audiovisuelle ont provoqué des déficits budgétaires récurrents, et rien n'indique que la situation ira en s'améliorant. Les exercices 2020-2021 et 2021-2022 ont été épargnés grâce au soutien spécial obtenu en raison de la pandémie (Fig. 1).

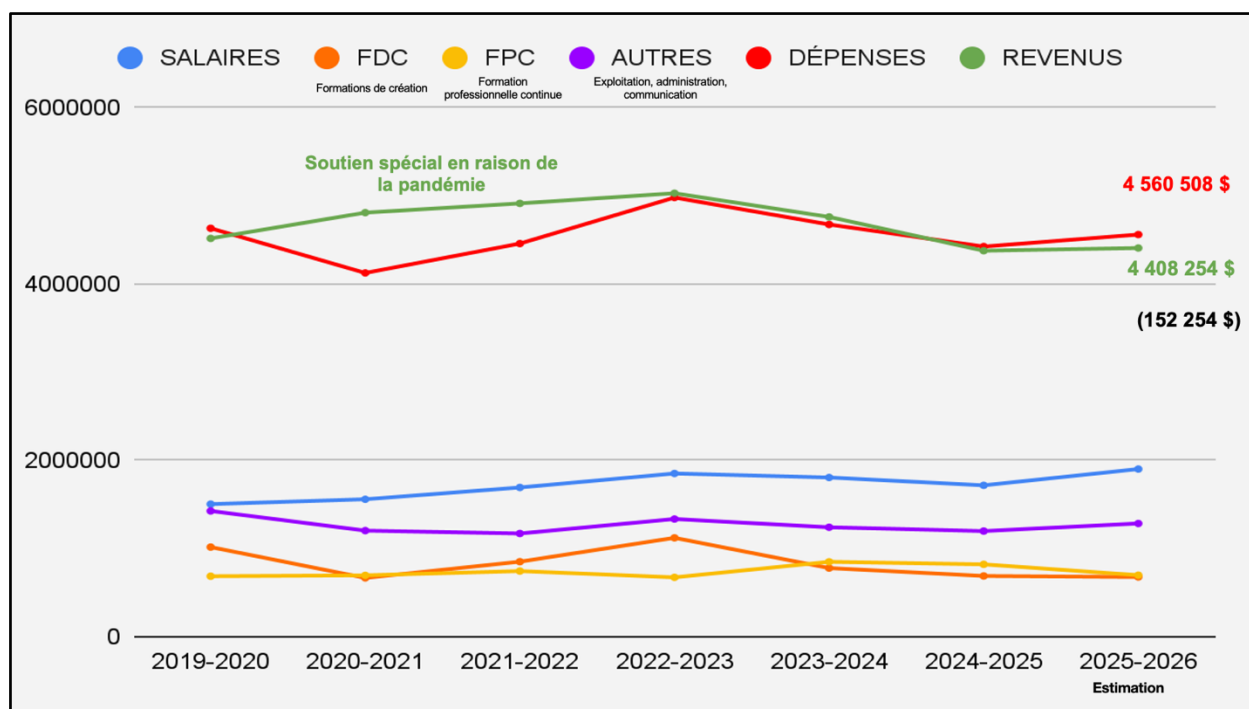


Fig. 1 – Revenus et dépenses pour la période de 2019-2020 à 2025-2026

Les sources de financement sont variées. La principale contribution publique provient du Programme d'aide au fonctionnement des organismes de formation en art (**PAFOFA**) administré par le ministère de la Culture et des Communications. Cette subvention de **2,2 M\$**, indispensable à la réalisation de la mission de L'inis, n'a toutefois pas augmenté depuis l'exercice financier 2013-2014. Si elle avait été indexée, elle s'élèverait aujourd'hui à plus de 2,9 M\$ (Fig. 2).

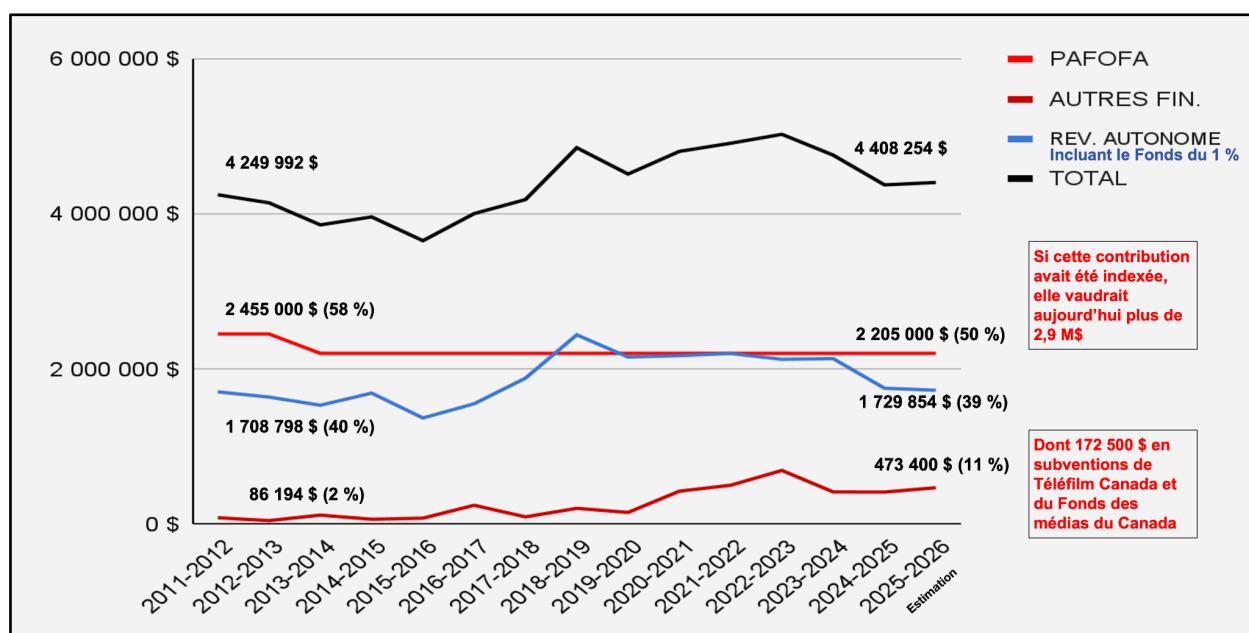


Fig 2 – Sources de financement pour la période de 2011-2012 à 2025-2026

Une autre partie du financement de L'inis provient de sources privées et de revenus autonomes.

Commandites et dons

Au cours des dernières années, une importante part de ce financement provenait de **Netflix et de Warner Bros. Discovery**. Ces deux entreprises américaines ont versé conjointement un total de 2,6 M\$ à L'inis entre 2018 et 2024.

Ce **financement n'existe plus** en raison des récentes décisions du CRTC en lien avec les directives associées à la Loi sur la diffusion continue en ligne. Et depuis la **disparition des « bénéfices tangibles »** associés aux transactions dans le domaine de la radiodiffusion, aucune entreprise québécoise du domaine de l'audiovisuel n'est en mesure d'offrir un soutien équivalent à celui de ces entreprises américaines (Fig. 3).

En 2022 et 2023, L'inis a sondé le terrain et sollicité les entreprises québécoises pour obtenir leur contribution au Fonds de la relève qui permet de diminuer les frais de scolarité des étudiant·es admis·es aux formations de création d'une durée de six mois, à temps plein. Ces collectes ont généré **moins de 100 000 \$** au total en deux ans. Le travail se poursuit avec l'objectif de récolter 200 000 \$ en 2025-2026.

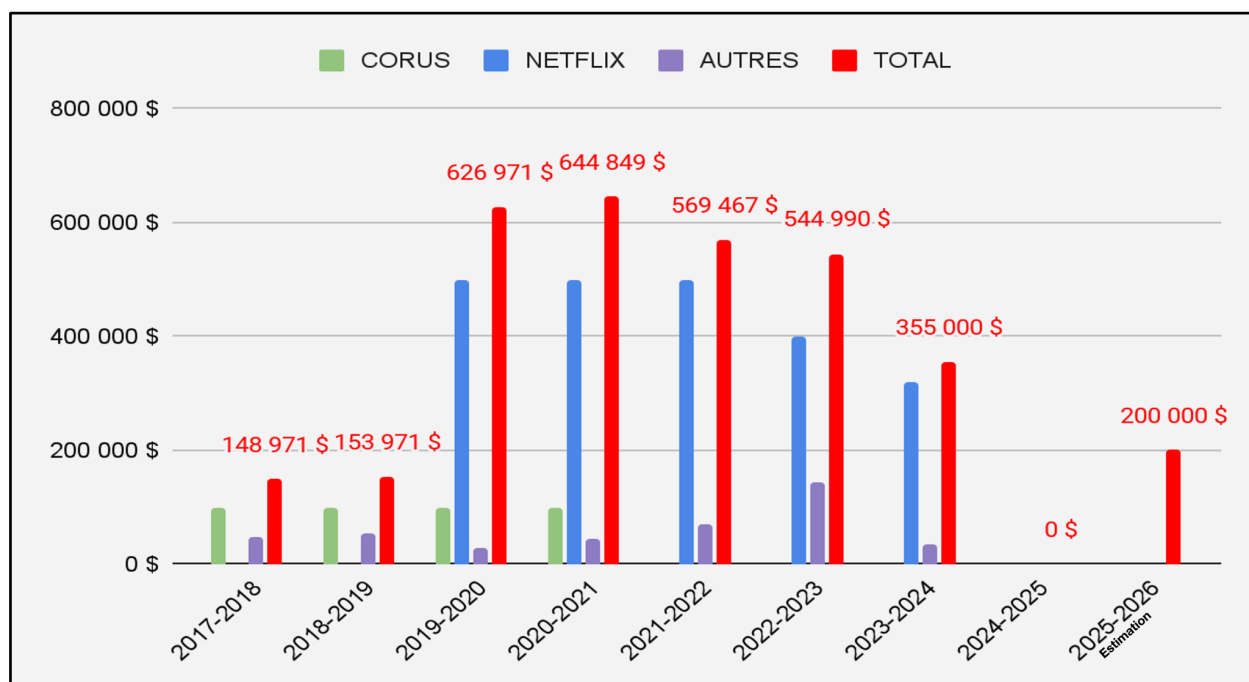


Fig. 3 – Revenus de commandites et de dons pour la période de 2017-2018 à 2025-2026

Collecte du 1 %

Les contributions perçues de la part des entreprises assujetties à la Loi favorisant le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre, constituent une autre source de financement privé. Entre 2016 et 2024, le Fonds du 1% administré par L'inis, a récolté **4 606 729 \$**, dont 75 % provenait d'entreprises américaines venues tourner au Québec (Fig. 4).

Chaque année, L'inis prélève de ce Fonds une somme (**550 000 \$ en moyenne par an**) qui finance en partie les activités de formation destinées aux travailleurs et travailleuses du secteur de l'audiovisuel.

	TOTAL	AMÉRICAINS	QUEBÉCOIS
2016	444 876,80 \$ 7	276 185,33 \$ 62%	2016 168 691,47 \$ 38%
2017	507 652,29 \$ 6	383 380,43 \$ 76%	2017 124 271,86 \$ 24%
2018	637 826,97 \$ 2	582 882,06 \$ 91%	2018 54 944,91 \$ 9%
2019	560 584,26 \$ 4	508 943,96 \$ 91%	2019 51 640,30 \$ 9%
2020	427 214,12 \$ 8	399 014,12 \$ 93%	2020 28 200,00 \$ 7%
2021	593 366,95 \$ 3	511 270,55 \$ 86%	2021 82 096,40 \$ 14%
2022	524 399,94 \$ 5	320 200,58 \$ 61% janvier 2024	2022 204 199,36 \$ 39%
2023	270 548,37 \$ 9	120 420,45 \$ 45%	2023 150 127,92 \$ 55%
2024	640 259,04 \$ 1	367 333,45 \$ 57%	2024 272 925,59 \$ 43%
TOTAL	4 606 728,74 \$	3 469 630,93 \$ 75%	TOTAL QC 1 137 097,81 \$ 25%
Moyenne/an	511 858,75 \$	385 514,55 \$ 75%	Moyenne/an 126 344,20 \$ 25%

Fig. 4 – Fonds du 1% : Détails des collectes de 2016 à 2024

Malheureusement, en 2023, les grèves des syndicats américains ont eu un impact sur le nombre de tournages américains au Québec et par le fait même sur les contributions perçues.

Cette situation a entraîné une **diminution du Fonds administré par L'inis** et limite sa capacité à développer et offrir de nouvelles formations (Fig.5).

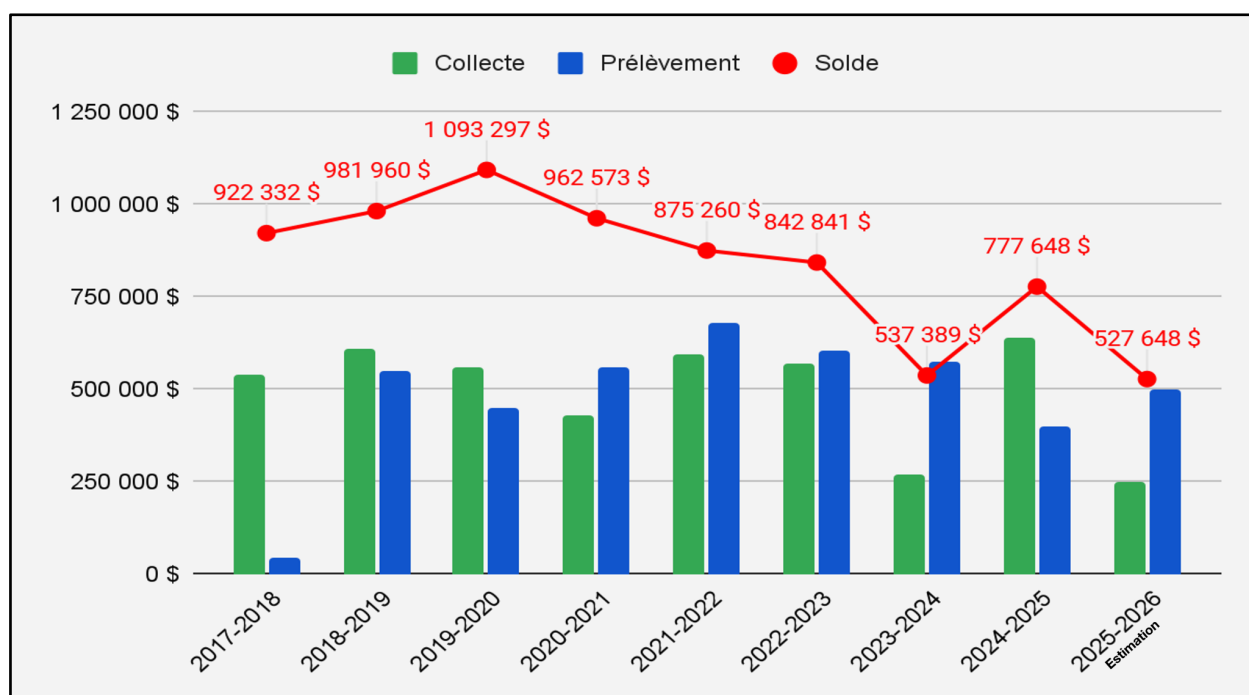


Fig. 5 – Fonds du 1% : Détails des collectes, des prélèvements et du solde de 2017-2018 à 2025-2026

De plus, il faut rappeler que la contribution à L'inis dans le cadre de la Loi n'est pas obligatoire. Les entreprises peuvent avoir leurs propres dépenses de formation ou diriger leur contribution vers le fonds consolidé administré par la Commission des partenaires du marché du travail.

La faible contribution des entreprises québécoises au Fonds du 1% s'explique entre autres par le fait que les productions sont souvent incorporées et que cette coquille administrative n'atteint pas la masse salariale de 2 M\$ à partir de laquelle les dépenses de formation sont obligatoires.

Les résultats de la collecte annuelle sont donc difficiles à prévoir.

Frais de scolarité

Finalement, les frais payés pour participer à nos formations sont une autre source de revenus autonomes représentant une part de l'ordre de 10 %. Une source de revenus qu'il nous faut **administrer avec prudence** pour éviter une chute de la fréquentation.

Imprévisibilité

Cette diminution du financement autonome **handicape notre capacité** à livrer pleinement notre mission. Pour y arriver, L'inis a été dans l'obligation de réduire ses investissements dans la mise à jour des programmes existants, de diminuer le nombre total de programmes offerts et de freiner l'élaboration de nouvelles initiatives qui permettraient aux professionnels de faire face aux transformations majeures de l'industrie audiovisuelle.

Sans oublier, comme le souligne l'Association québécoise de la production médiatique (AQPM) dans son mémoire déposé dans le cadre des consultations pré budgétaires, que **l'industrie audiovisuelle « est fragilisée par plusieurs éléments hors de son contrôle »** ce qui handicape le soutien pouvant être obtenu des entreprises québécoises du secteur.

L'ensemble de ces **turbulences** a également un impact sur nos activités. Cela provoque beaucoup d'imprévisibilité et une incapacité à développer de nouvelles initiatives qui permettraient au milieu de mieux répondre aux enjeux qui se présentent à lui actuellement.

DÉSÉQUILIBRE STRUCTUREL DE L'INVESTISSEMENT EN FORMATION

Le Québec se distingue par son soutien aux industries stratégiques, mais une anomalie structurelle freine actuellement le plein potentiel du secteur audiovisuel.

Alors que le volume économique de ce secteur s'élève à **2,86 G\$** (Fig. 6), dont **1,6 G\$** sont injectés directement en rémunération de travail des emplois directs, le financement de la formation professionnelle accuse un retard marqué par rapport à d'autres piliers de l'économie. À titre comparatif, l'industrie de la construction affiche un investissement global de **79 G\$** pour une masse salariale de **10,2 G\$**.

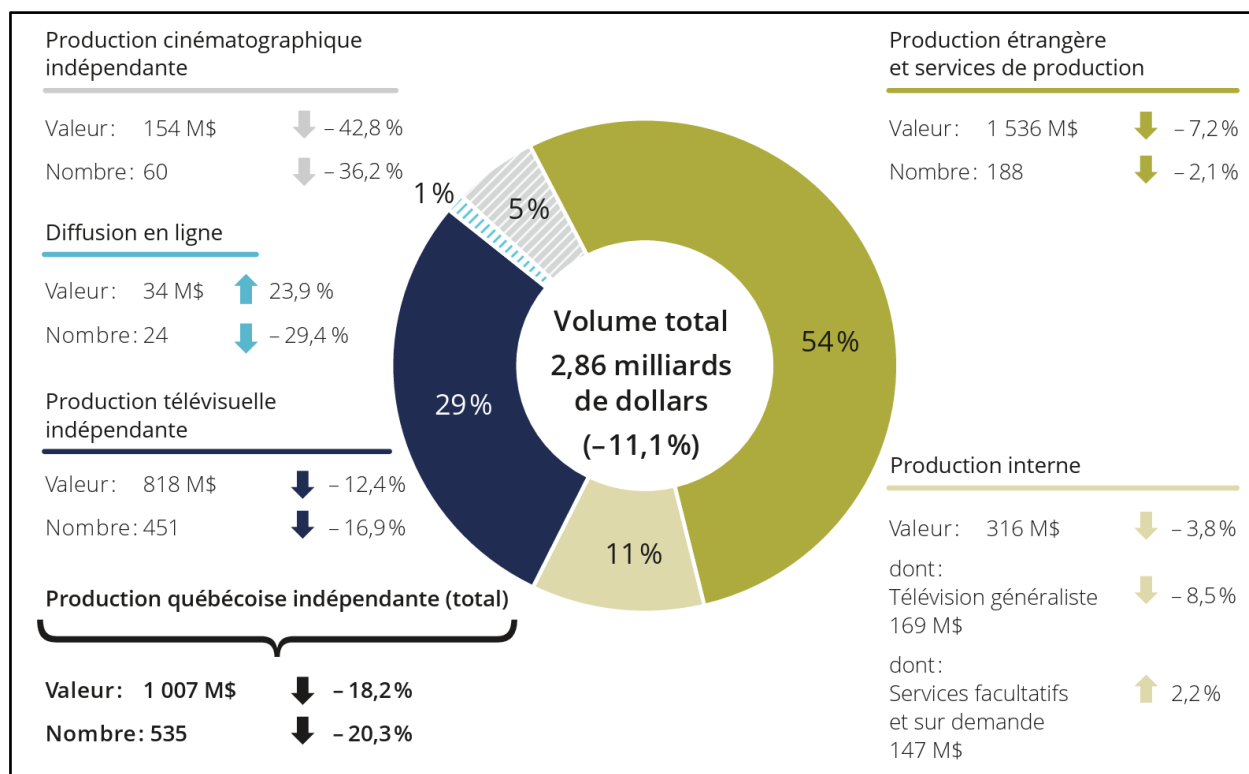


Fig. 6 – Production cinématographique et télévisuelle au Québec, 2023-2024 et variation par rapport à 2022-2023 (OCCQ 2025)

Le constat est frappant lorsqu'on compare l'effort de formation relatif à la masse salariale de chaque secteur :

L'industrie de la construction, forte de son accès à différentes mesures de financement (Loi R-20, Fonds de développement du marché du travail, programmes d'études professionnelles), réinvestit annuellement environ **220 M\$** en formation professionnelle, soit **2,15 %** de sa masse salariale. Ce modèle garantit la mise à niveau technique constante du secteur.

L'industrie audiovisuelle, bien qu'elle soit une industrie « de matière grise » où l'humain génère **56 %** de la valeur de production (contre environ **13 %** en construction), ne consacre qu'environ **5 M\$** à la formation professionnelle structurée, soit un ratio marginal de **0,31 %** de sa masse salariale.

Nous sommes face à un **déséquilibre structurel d'investissement**. Contrairement à la construction qui repose sur des actifs physiques (matériaux, machinerie, etc.), l'audiovisuel est une **industrie à forte densité de capital humain**. Le talent n'est pas un coût accessoire, c'est l'actif principal. Les équipements et les infrastructures sont des outils, mais le moteur de croissance demeure l'expertise de la main-d'œuvre (scénaristes, réalisateur·rices, producteur·rices, technicien·nes, interprètes, etc.).

Pourtant, pour chaque dollar versé en rémunération, l'effort de formation formel est **sept fois moindre** dans l'audiovisuel que dans la construction. À l'heure de la révolution numérique et de l'intelligence artificielle, ce sous-investissement chronique fragilise notre compétitivité internationale.

Il ne s'agit pas de calquer aveuglément le modèle de la construction, mais de corriger cette **asymétrie financière**. Une révision des mécanismes d'incitation ou une optimisation des fonds de formation permettrait de faire passer ce ratio à un niveau cohérent avec la réalité économique du secteur.

Investir dans la formation en audiovisuel, ce n'est pas subventionner une dépense : c'est **capitaliser sur l'actif** qui génère la majorité de la richesse de cette industrie.

Pour mémoire, en 1991, au moment de défendre la création de L'inis, Fernand Dansereau avait chiffré que la contribution gouvernementale nécessaire aux opérations de L'institut devrait être de 3,3 M\$, soit 0,65% de la valeur totale de la production audiovisuelle au Québec qui s'élevait à 507 M\$ en 1988. Après 30 ans d'activité, ce chiffre n'a jamais été atteint.

En appliquant la même règle aujourd'hui, en tenant compte du fait que le volume de la production audiovisuelle au Québec en 2023-2024 s'élevait à 2,86 G\$, on pourrait espérer que L'inis puisse compter sur un soutien de l'ordre de 18 M\$ en contribution gouvernementale.

Une hypothèse qui ne se concrétisera pas. Nous en sommes bien conscients.

Il est toutefois indispensable que le ministère de la Culture et des Communications et le gouvernement du Québec dans son ensemble, adoptent des orientations et des positions claires par rapport au soutien qu'ils veulent donner au secteur de la formation audiovisuelle et à L'inis en particulier.

Sources :

Profil de l'industrie audiovisuelle 2025, Observatoire de la culture et des communications du Québec - Figure 1.4 et Annexe 2
Faits saillants sur l'industrie de la construction 2024, Commission de la construction du Québec - Page 12
Indicateurs de l'activité de l'industrie assujettie, 2015-2024, Commission de la construction du Québec - Tableau A 1

Notes explicatives :

Provenance des fonds destinés à la formation professionnelle dans le domaine de la construction (estimation) :

- Fonds de formation des salariés de l'industrie de la construction (Loi R-20) : 45 M\$
- Centres de formation professionnelle (CFP) pour les métiers de la construction : 150 M\$
- Programmes de la CPMT et d'Emploi-Québec : 25 M\$

Provenance des fonds destinés à la formation professionnelle dans le domaine de l'audiovisuel (estimation) :

- PAFOFA : 2,2 M\$
- Fonds du 1 % administré par L'inis : 0,5 M\$
- Apports provenant des ententes collectives (DGC, AQTIS) : 0,4 M\$
- Projets financés par la CPMT : 0,3 M\$
- Financement des institutions publiques SODEC, Téléfilm Canada, Fonds des médias, etc. : 2 M\$

DEMANDES BUDGÉTAIRES

Financement de L'inis

Pour soutenir adéquatement la formation professionnelle et le développement des compétences dans le secteur de l'audiovisuel, le gouvernement du Québec doit revoir à la hausse la part de financement direct qu'il lui accorde. L'inis demande :

1. **Augmenter l'enveloppe du PAFOFA**, de 11 M\$ à 28 M\$, tel que le recommande l'Association des écoles supérieures d'art du Québec (ADÉSAQ) dans le mémoire déposé dans le cadre des présentes consultations pré budgétaires.
2. **Augmenter la subvention versée à L'inis** dans le cadre du PAFOFA DE 2,2 M\$ à 3,3 M\$ annuellement, afin de lui permettre de :
 - a. offrir des formations de création qui favorisent la naissance de talents faisant preuve d'audace et d'originalité grâce à des programmes de haut niveau et un accompagnement professionnel répondant à leur ambition;
 - b. soutenir la mise en place de résidences de création et de stages à l'intention des créateur·rices offrant le meilleur potentiel de succès;
 - c. proposer des formations d'introduction et de perfectionnement permettant aux travailleurs et travailleuses de l'audiovisuel de développer leurs connaissances et leurs compétences dans un contexte où plusieurs fonctions ou métiers vont se transformer ou se créer en raison de l'arrivée de nouvelles technologies, dont l'IA;
 - d. amorcer le développement d'une offre de formation aux métiers techniques dont on a identifié au préalable l'éventuelle pénurie ou transformation;
 - e. développer une offre de formation en ligne ou asynchrone digne de ce nom permettant de rejoindre des clientèles francophones en région, hors du Québec ou à l'étranger;
 - f. poursuivre les activités de recherche et de consultation auprès des intervenants du milieu afin de bien cibler les besoins de formation du secteur de l'audiovisuel;
 - g. contribuer à la qualité et la cohérence des formations offertes par les associations professionnelles et les syndicats membres-mutuelle de L'inis en mettant à leur disposition des services de recherche et de pédagogie.
3. **Adopter des mesures d'indexation triennale** afin de :
 - a. offrir des conditions de travail et de rémunération adéquates aux employé·es et aux formateurs et formatrices de L'inis de manière à favoriser la rétention du personnel et le maintien de l'expertise.

Contributions des entreprises du secteur

À l'instar du Groupe de travail sur l'avenir de l'audiovisuel au Québec (GTAAQ), L'inis soutient l'esprit de la mesure 75 et recommande de :

4. **Mettre en place des mécanismes fiscaux** garantissant une participation de toutes les entreprises concernées au financement de la formation continue.

Mesures collatérales

À l'instar du GTAAQ, L'inis soutient ses recommandations visant à :

5. **Augmenter les budgets de la SODEC et de Télé-Québec**, dans la mesure où une partie de ces augmentations servent également à soutenir la formation des professionnel·les émergent·es.

CONCLUSION

En conclusion, la vitalité culturelle et économique du Québec repose sur la compétence de ses créateurs et techniciens. Comme l'a démontré ce mémoire, l'audiovisuel n'est pas une industrie de coûts accessoires, mais un écosystème où le talent est **l'actif principal**.

Il est impératif que le gouvernement du Québec adopte des **orientations claires pour corriger l'asymétrie financière actuelle**.

En augmentant le soutien direct à L'inis et en favorisant des mécanismes de contribution plus prévisibles de la part des entreprises du secteur, le Québec pourra **protéger sa souveraineté culturelle** et garantir sa place sur l'échiquier mondial de la production numérique.

Investir dans la formation de l'image et du son, c'est capitaliser sur l'actif qui génère la majorité de la richesse de cette industrie stratégique.

L'inis est prêt à jouer son rôle de catalyseur de talents, pourvu qu'il dispose des leviers financiers nécessaires pour accomplir sa mission d'excellence.

Pour informations supplémentaires, merci de communiquer avec :

Jean Hamel

Directeur général, L'inis

514 285-1840 poste 203

jhamel@inis.qc.ca

ANNEXE 1 – MEMBRES DE L'INIS

MEMBRES DE LA CORPORATION

Au 30 juin 2025

Membres individuels

- **Renée Beaulieu**, scénariste et réalisatrice (diplômée – programme long 1999)
- **Jacques Blain**, producteur
- **Sophie Dufort**, consultante en stratégie de marque et numérique en culture
- **Ève Gaudet**, conseillère juridique, RBC
- **Elaine Jacques**, consultante en médias numériques
- **Yan Lanouette Turgeon**, réalisateur (diplômé – programme Cinéma 2003)
- **Suzanne Laverdière**, gestionnaire culturelle et consultante
- **Jean-François O'Bomsawin**, Directeur du marketing et des communications, Bureau de l'écran autochtone
- **Jeanne-Marie Poulain**, productrice (diplômée – programme Cinéma 2007 et 2013)
- **Maurice Prud'homme**, administrateur de sociétés
- **Angélique Richer**, productrice, Mustang Productions

Sociétés membres

- **APTN – Aboriginal Peoples Television Network** – représenté par Monika Ille
- **BCTQ – Bureau du cinéma et de la télévision du Québec** – représenté par Stéphane Cardin
- **Bell Média** – représenté par Mélanie Bhérer
- **Corus Média inc.** – représenté par Julie Godon
- **Québecor Contenu** – représenté par Nadège Pouyez
- **Société Radio-Canada** – représentée par Simon Dupuis

- **SODEC** – représentée par Elaine Dumont
- **Sphère Média** – représenté par Bruno Dubé
- **Télé-Québec** – représentée par Sébastien Labbé
- **Urbania Média** – représentée par Philippe Lamarre

Membres-mutuelle

- **A2C – Association des agences de communication créative** – représentée par Brigitte Doucet
- **ACTRA – Alliance of Canadian Cinema Television & Radio Artists** – représentée par Anna Sikorski
- **Allia – Alliance des femmes des industries créatives** – représentée par Marie-Laure Rozas
- **ANDP – Association nationale des doubleurs professionnels** – représentée par Joey Galimi
- **APEM – Association des professionnels de l'édition musicale** – représentée par Jérôme Payette
- **APP – Association des producteurs publicitaires** – représentée par Magalie Loiselle
- **AQAA – Association québécoise des agents d'artistes** – représentée par François Legault
- **AQPM – Association québécoise de la production médiatique** – représentée par Hélène Messier
- **AQTIS 514 IATSE** – représentée par Nathalie Paré et Bernard Larivière
- **ARRQ – Association des réalisateurs et réalisatrices du Québec** – représentée par Mylène Cyr
- **Bande Sonimage** – représentée par Claudia Chabot

- **GCR – La Guilde canadienne des réalisateurs** – représentée par Chantal Barrette
- **Paraloeil** – représentée par Maya Dumont-Deslandes
- **Réalisatrices équitables** – représentée par Anik Salas
- **SARTEC – Société des auteurs de radio, télévision et cinéma** – représentée par Laurent Dubois
- **SPACQ – Société professionnelle des auteurs et des compositeurs du Québec** – représentée par Ariane Charbonneau
- **SPIRA** – représentée par Catherine Breton
- **UDA – Union des artistes** – représentée par Catherine Blanchette
- **UPPCQ – Union des producteurs et productrices du cinéma québécois** – représentée par Tania Choueiri
- **XN Québec** – représentée par Annik Côté

Membres honoraires

- Janette Bertrand
- Michel Bissonnette
- Judith Brosseau
- Fernand Dansereau
- Francine Forest
- Claude Fournier†
- Michel G. Desjardins
- Michel Langlois
- Véronique Marino
- André Melançon†
- André Monette†
- Ginette Petit
- Pierre Roy
- Louise Spickler†

(† Membres décédés)

ANNEXE 2 – COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présidente

Sophie Dufort

Conseillère stratégie de marque et médias numériques

Vice-président

Renaud Chassé

Président création et production, contenus francophones, Sphère Média

Vice-présidente Formation mutualisée

Chantal Barrette

Directrice générale, Guilde canadienne des réalisateur·rices – Conseil du Québec

Secrétaire-Trésorière

Suzanne Laverdière

Gestionnaire culturelle et consultante

Administrateur·rices

Bernard Larivière

Président, AQTIS 514 IATSE

Mélanie Bhérer

Directrice générale, Variété, style de vie, documentaire et numérique, Bell Média

Jean-François O'Bomsawin

Directeur du marketing et des communications, Bureau de l'écran autochtone

Catherine Blanchette

Directrice, Ressources humaines et Service du développement professionnel, UDA

Sébastien Labbé

Vice-président, Technologies, numérique et opérations, Télé-Québec

Ève Gaudet

Avocate, Conseillère juridique principale, Litige, RBC

Élaine Dumont

Directrice générale, Affaires internationales, exportation et mise en marché du cinéma, SODEC

(un poste est vacant)